

**22^{ème} PRIX DU SÉNAT
du LIVRE d'HISTOIRE**

2025

**DIFFUSONS L'HISTOIRE
1^{ère} édition**

SÉNAT



SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| Présentation du 22 ^e Prix du Sénat du livre d'histoire et de la 1 ^{ère} édition de <i>Diffusons l'histoire</i> | p.4 |
| Règlement du Prix du Sénat du livre d'histoire et de <i>Diffusons l'histoire</i> | p.5 |
| Composition du jury 2025 | p.7 |
| Les partenaires | p.18 |
| Les lauréats des éditions précédentes | p.19 |

Créé en 2003, le « Prix du Sénat du livre d'histoire » a été attribué jusqu'en 2023 par un jury présidé par René RÉMOND (2003 - 2007) puis par Jean-Noël JEANNENEY (2007-2024).

Le Sénat a souhaité en accroître le rayonnement. La réforme proposée vise à continuer à promouvoir l'histoire, cette « ressource d'intelligibilité » de nature à nourrir le civisme, tout en allant plus loin dans sa diffusion auprès de nos concitoyens, en particulier auprès des jeunes.

Deux récompenses seront désormais attribuées par le jury du Prix du Sénat du livre d'histoire, composé de personnalités qualifiées dans le domaine de l'histoire – universitaires, professeurs de l'enseignement secondaire et journalistes (pour des mandats de cinq ans, renouvelables une seule fois) – et de sénatrices et de sénateurs :

- **le Prix du Sénat du livre d'histoire, doté d'une récompense de 5 000 euros ;**
- **et « Diffusons l'histoire », une aide à la publication d'un montant maximum de 8 000 euros versée à l'éditeur, à laquelle s'ajoute une gratification de 3 000 euros pour le ou les auteur(s).**

Deux réunions de travail sont prévues : le jeudi 13 mars 2025 à 10 h 30 et le jeudi 3 avril 2025 à 14 h 30.

La cérémonie de remise du Prix et de *Diffusons l'histoire*, commune avec celle du Prix de thèse 2025, aura lieu le jeudi 15 mai 2025 à 12 h 30.

The logo of the Sénat, featuring the word "SÉNAT" in a serif font, with a stylized circular emblem below it consisting of concentric lines in blue, red, and white.

22^E PRIX DU SÉNAT DU LIVRE D'HISTOIRE ET 1^{ÈRE} ÉDITION DE *DIFFUSONS L'HISTOIRE*, AIDE À LA PUBLICATION

1 - Prix du Sénat du livre d'histoire

Le Prix du Sénat du livre d'histoire est attribué chaque année pour distinguer un ouvrage généraliste déjà paru, avec une gratification augmentée à 5 000 euros pour le ou les auteur(s). Autre nouveauté : le prix peut être attribué à un collectif. Le règlement ci-après précise les ouvrages éligibles.

2 - *Diffusons l'histoire* - édition 2025

Diffusons l'histoire est une subvention allouée une année sur deux pour faciliter la publication – à l'attention du grand public – d'un travail de haute qualité scientifique : thèse, ouvrage érudit ou ensemble d'articles, sous la forme d'une synthèse de petit format, de 200 à 300 pages, dans un langage accessible à tous.

L'ouvrage publié honorera un projet qui, en l'état du marché de l'édition universitaire, a peu de chances de voir le jour. Il vise à récompenser des livres publiés par des maisons d'édition universitaires ou savantes de Paris ou de province et distinguer de jeunes chercheurs prometteurs.

Le projet de publication devra porter sur un sujet doté d'un lien manifeste avec l'actualité et le débat public, si possible en rapport avec les fonctions du Sénat et de préférence en relation avec la représentation des territoires sans que ces critères aient un caractère exclusif. La subvention à la publication du livre :

- sera d'un montant plafonné à 8 000 euros ;
- ne sera versée qu'à la publication du livre et sous réserve de la conformité de celui-ci – appréciée d'après les « épreuves » – au projet et à la table des matières remis par le candidat dans son dossier. Une gratification de 3 000 euros sera versée à l'auteur, sous les mêmes réserves.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 2 février 2025 à 22 heures. Les candidatures seront examinées lors de la première réunion, en vue d'une présélection, puis feront l'objet d'un rapport (oral ou écrit) par une ou deux personnalités qualifiées membres du jury, lesquels seront présentés lors de la seconde réunion du jury au cours de laquelle le lauréat sera désigné.

Pour évaluer les dossiers de candidature, le jury prendra en compte les qualités rédactionnelles des candidats, l'ouvrage à paraître devant être écrit dans un français clair, simple et accessible.

RÈGLEMENT DU PRIX DU SÉNAT DU LIVRE D'HISTOIRE ET DE L'AIDE À LA PUBLICATION DIFFUSONS L'HISTOIRE

Afin de distinguer un ouvrage historique et de favoriser la diffusion de la recherche en histoire, le Sénat attribue :

- le Prix du Sénat du livre d'histoire ;
- et une aide à la publication.

Le prix du livre d'histoire – Ressource pour la Démocratie

Le Prix du Sénat du livre d'histoire récompense chaque année l'auteur ou les auteurs d'un ouvrage inédit paru en français durant l'année civile précédant l'attribution du Prix, à l'exclusion des traductions, lequel atteste de l'utilité de la réflexion historique au service de l'ensemble de nos concitoyens.

Cet ouvrage doit être écrit dans un style clair et intelligible.

Le lauréat reçoit une gratification de 5 000 euros, répartie entre les auteurs en cas d'ouvrage collectif.

Le Sénat demandera à l'éditeur du Prix du Sénat du livre d'histoire de faire figurer sur le volume la mention « Prix du Sénat du livre d'histoire ».

Le prix ne peut être attribué à un ouvrage :

- dont l'auteur est décédé ;
- dont l'auteur est membre du jury ;
- ou dont la préface a été rédigée par un membre du jury.

L'aide à la publication – Diffusons l'histoire

Le Sénat attribue tous les deux ans une subvention pour la publication d'un livre d'histoire, afin de permettre la diffusion de son contenu dans le grand public.

Ce projet de publication concerne, sous la forme d'une synthèse – 250 pages à 300 pages maximum – pouvant intéresser les lycéens ou le grand public :

- soit la version allégée d'une thèse ou d'un ouvrage savant destiné aux spécialistes et aux érudits ;
- soit les enseignements tirés de différents articles scientifiques déjà publiés par un ou plusieurs auteurs dont le contenu est mis en forme à cette fin.

La procédure est ouverte aux livres imprimés ou numériques, œuvre d'un auteur ou d'un collectif.

Le dossier de candidature comprend :

- une lettre du ou des auteurs décrivant le projet de publication ;
- le sommaire et la conclusion de l'ouvrage à paraître ;
- la ou les recensions ou comptes rendus de l'ouvrage savant déjà paru ou de la thèse, qu'elle ait ou non été publiée, qui servira de base à la synthèse à l'attention du grand public ;

- un volume de l'ouvrage, de la thèse ou des articles dont le contenu sert de base à l'ouvrage à paraître ;
- une lettre d'intention de publication attestant que l'éditeur de l'ouvrage savant ou de la thèse publiée accepte de publier ou de transférer, si besoin est, les droits pour cette nouvelle publication ;
- et des indications sur ses perspectives de diffusion (compte de résultat prévisionnel, lectorat visé, tirage envisagé, budget total de l'opération et montant de la subvention nécessaire).

Le montant de la subvention à la publication est plafonné à 8 000 euros.

Il est versé à l'éditeur après la parution du livre, sous réserve de la conformité de celui-ci aux éléments qui figurent dans le dossier remis au Sénat.

Une gratification de 3 000 euros est versée à l'auteur, sous les mêmes conditions. Elle est répartie entre les auteurs d'un ouvrage collectif.

Pour bénéficier de la subvention, l'ouvrage – dont le lauréat ou l'éditeur transmet un exemplaire à la Bibliothèque du Sénat – doit être publié au plus tard à la fin de la deuxième année civile qui suit celle durant laquelle l'aide à la publication est attribuée.

L'éditeur du livre faisant l'objet de l'aide à la publication s'engage à faire figurer sur le volume la mention « Ce volume a été édité avec l'aide du Sénat, lequel n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cet ouvrage ; ces opinions demeurent propres à leur auteur. »

Le jury du Prix du Sénat du livre d'histoire

Le Prix du Sénat du livre d'histoire et l'aide à la publication sont décernés par le jury du Prix du Sénat du livre d'histoire, lequel est composé de sénatrices et de sénateurs et de personnalités qualifiées dans le domaine de l'histoire : universitaires, professeurs de l'enseignement secondaire et journalistes. Il est présidé par le Président du Sénat qui peut désigner, pour le suppléer, un représentant parmi les sénateurs et un représentant parmi les personnalités qualifiées dans le domaine de l'histoire chargés d'assurer, par délégation, la coprésidence du jury.

Les membres du jury exercent leurs fonctions à titre gratuit. Ils s'engagent à statuer en toute indépendance. Ils sont tenus de signaler aux deux coprésidents du jury tout risque de conflit d'intérêts et de se déporter.

Les lauréats

Les lauréats autorisent le Sénat à utiliser leurs prénoms, noms et images par voie de citation, mention, reproduction et représentation à l'occasion d'actions de communication interne ou externe. Ces actions ne peuvent donner lieu à une rémunération ou un quelconque avantage au profit des lauréats autres que la remise du prix ou de l'aide à la publication.

Divers

Toute question non prévue par le présent règlement sera tranchée en dernier ressort par le Président du Sénat.

COMPOSITION DU JURY 2025

Présidente : Sylvie ROBERT, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Vice-présidente du Sénat

- Mme Joëlle ALAZARD, Historienne, Présidente de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG)
- Mme Sylvie APRILE, Historienne
- M. Vincent AZOULAY, Historien
- Mme Isabelle BRIAN, Historienne
- Mme Samantha CAZEBONNE, Sénatrice représentant les Français établis hors de France
- Mme Cécile CUKIERMAN, Sénatrice de la Loire
- Mme Laure DARCOS, Sénatrice de l'Essonne
- M. Bernard FIALAIRE, Sénateur du Rhône
- Mme Emmanuelle GUILCHER, Directrice de l'antenne et des programmes de Public Sénat
- M. Philippe HAMON, Historien
- M. Paulin ISMARD, Historien
- M. Xavier MAUDUIT, Historien
- M. Benjamin MOREL, Constitutionnaliste
- Mme Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice de la Seine-Maritime
- M. Olivier PACCAUD, Sénateur de l'Oise
- M. Jean-François SIRINELLI, Historien
- Mme Anne SOUYRIS, Sénatrice de Paris
- M. Arnaud TEYSSIER, Historien et haut fonctionnaire



La Présidente : Sylvie ROBERT

Sylvie ROBERT, sénatrice d'Ille-et-Vilaine depuis 2014, devient vice-présidente du Sénat en 2023, en charge de la politique événementielle et du Musée du Luxembourg. Elle est membre de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

Sylvie ROBERT est plus spécifiquement engagée sur les sujets liés à la presse, aux médias et à la culture. À ce titre, elle est l'auteure de la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique. Membre du Centre National du Cinéma et de l'Imagerie animée, du Conseil national des professions du spectacle, elle est directrice de l'Observatoire de la culture de la Fondation Jean Jaurès depuis 2022.

Elle a également occupé les fonctions de première vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, de deuxième adjointe au maire de Rennes, chargée de la culture, de vice-présidente de Rennes Métropole, de commissaire de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL) et de directrice des relations publiques du Théâtre national de Bretagne.

LE JURY

JOËLLE ALAZARD



Joëlle Alazard est professeure de chaire supérieure en histoire au lycée Louis-le-Grand, fondatrice du prix Samuel Paty (2021) et présidente de l'Association des professeurs d'histoire-géographie (APHG) depuis février 2023. Agrégée d'histoire (1999), elle a soutenu un doctorat d'histoire du haut Moyen-Âge en 2007 et œuvre à promouvoir et à diffuser l'histoire auprès d'un large public. Administratrice du Souvenir français et membre du Conseil scientifique des Rendez-vous de l'histoire de Blois, Joëlle Alazard est aussi membre du Comité d'histoire du ministère de l'Éducation nationale (CHIMEN).

SYLVIE APRILE

Sylvie Aprile est agrégée d'histoire. Elle a enseigné dans le secondaire en France et à l'étranger pendant une dizaine d'années. Maîtresse de conférences à l'Université François Rabelais (Tours) en 1996, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Lille 3 en 2008, elle a rejoint en 2017 l'Université Paris-Nanterre.

Elle poursuit ses recherches sur le XIX^e siècle social et politique français et européen, publiant de nombreux articles et participant à la Société d'histoire de 1848 et sa revue la *Rh 19*, dont elle a été la présidente. Elle a particulièrement orienté ses travaux sur l'histoire de l'exil politique français. Parmi ses publications : *Le siècle des exilés* (CNRS, 2010), *La Révolution inachevée* (Belin, 2010 et 2020).

Ses recherches portent également sur les migrantes polonaises dans le monde rural durant les années 1930, mais aussi sur les projets révolutionnaires au XIX^e siècle. Elle a publié, à ce titre, *Des Polonaises aux champs, femmes immigrées dans les campagnes*, (Numilog, 2015) ; *La liberté guidant les peuples. Les révolutions de 1830 en Europe* (Seyssel, Champ Vallon, 2013) ; *Europe de papier. Projets européens au XIX^e siècle*, (Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2015). Elle a co-dirigé l'ouvrage *Les réprouvés sur les routes de l'exil* (Éditions de la Sorbonne, 2021).



VINCENT AZOULAY



Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Vincent Azoulay est historien et spécialiste de la démocratie athénienne. Ancien élève de l'École normale supérieure (Fontenay-Saint-Cloud), agrégé d'histoire, il est notamment l'auteur de *Périclès. La démocratie à l'épreuve du grand homme*, (Armand Colin, 2010, Prix du livre d'histoire du Sénat) et des *Tyrannicides d'Athènes. Vie et mort de deux statues* (Seuil, 2014). Avec Paulin Ismard, il a publié *Athènes 403. Une histoire chorale* (Flammarion, 2020). Il travaille actuellement sur le contrôle des élites politiques en démocratie et prépare un ouvrage consacré à l'histoire de l'ostracisme athénien.

ISABELLE BRIAN

Professeur d'histoire moderne à l'université de Lorraine depuis 2016, Isabelle Brian a été maître de conférences en histoire moderne à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne (1994 à 2016). Diplômée de l'ENS de Jeunes-filles, elle a été assistante normalienne doctorante à l'université d'Angers (1986-1988), puis étudiante à l'Institut Universitaire Européen de Florence (1988-1992) et professeur agrégé au lycée technique Sadi Carnot de Saumur (1992-1993). Ses recherches portent principalement sur l'histoire religieuse, sociale et culturelle de la France d'Ancien Régime. Sa thèse *Messieurs de Sainte-Geneviève. Religieux et curés, de la Contre-Réforme à la Révolution*, préparée sous la direction du professeur Daniel Roche et soutenue en 1994, a été publiée en 2001 (Éditions du Cerf).

Le mémoire de son habilitation à diriger des recherches *Prêcher à Paris sous l'Ancien Régime, XVII^e-XVIII^e siècles* a été publié en 2014 (Classiques Garnier). Elle a également publié *Le Lieu et le Moment, Mélanges en l'honneur d'Alain Cabantous* (Publications de la Sorbonne, 2015) ; avec Jean-Marie Le Gall, *La vie religieuse en France, XVI^e-XVIII^e siècle* (Sedes, 2001) et avec Stefano Simiz *Les habits de la foi. Vêtements, costumes et religions du Moyen Âge à nos jours* (Presses universitaires de Rennes, 2022). Elle prépare avec Laurent Jalabert l'édition d'un volume comprenant une centaine de contributions, de la préhistoire à l'époque la plus contemporaine et intitulé *Une histoire européenne de la Lorraine*.



SAMANTHA CAZEBONNE

Samantha Cazebonne est diplômée en économie, droit et gestion des entreprises. Professeure en économie et gestion des entreprises dans plusieurs académies, elle passe le concours de personnel de direction puis un master en management des organisations scolaires. Elle a été proviseure de plusieurs établissements scolaires en France et à l'étranger (groupe scolaire Jean-Charcot de El Jadida au Maroc, lycée français de Palma de Majorque en Espagne). Elle est députée de la 5^e circonscription des Français de l'étranger (Espagne - Portugal - Andorre - Monaco) de juin 2017 à septembre 2021, au sein du groupe La République en marche. Elle est membre de la commission des affaires étrangères, présidente du groupe d'amitié France-Portugal et vice-présidente du groupe d'études sur la protection animale. En juillet 2018, elle se voit confier une mission interministérielle sur le développement de l'enseignement français à l'étranger. Ce rapport comporte des recommandations sur la redéfinition stratégique du pilotage du réseau d'enseignement français à l'étranger, les conditions d'un développement de qualité, la formation professionnelle des enseignants et la valorisation de leur parcours. Éluée sénatrice des Français établis hors de France depuis septembre 2021, elle siège au sein du groupe Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants (RDPI).



Elle est membre de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport, ainsi que de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. En février 2022, elle est l'auteure d'une proposition de loi adoptée à l'unanimité par le Sénat et l'Assemblée nationale permettant la création des instituts régionaux de formation de l'enseignement français à l'étranger et instaurant une meilleure représentativité lors des conseils d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) pour les parents d'élèves, mais aussi une voix d'expression directe pour les anciens élèves et pour la fédération FLAM (Français Langue Maternelle). En 2024, sa proposition de loi visant à poursuivre la dématérialisation de l'état civil du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a été adoptée. Elle est l'auteure d'une proposition de loi visant à interdire la corrida et les combats de coqs en présence de mineurs de moins de seize ans.

CÉCILE CUKIERMAN



Cécile Cukierman est conseillère régionale en Rhône-Alpes depuis 2004 et devient sénatrice de la Loire en 2011. Après l'obtention d'un baccalauréat littéraire en 1994 au lycée Lakanal de Sceaux, Cécile Cukierman poursuit ses études en classe préparatoire littéraire avant de rejoindre l'université Paris 1. Elle obtient en 2000 une maîtrise en histoire médiévale byzantine puis le CAPES en 2001. Professeure d'histoire-géographie à Roche-la-Molière, elle obtient son premier mandat en étant élue conseillère régionale de Rhône-Alpes aux élections régionales de 2004. Elle préside la commission économie-emploi, chargée des politiques de montagne au sein des instances du comité de Massif central. En 2008, elle est élue aux élections municipales de sa commune, Unieux, où elle est adjointe au maire chargée de la démocratie participative.

À ce titre, elle met en place les conseils de quartier. Réélue conseillère régionale aux élections de 2010, elle devient conseillère spéciale à l'égalité hommes-femmes et conserve la charge des politiques de montagne au sein des instances du comité de Massif Central. Le 25 septembre 2011, elle est élue sénatrice de la Loire et devient, à 35 ans, la benjamine de la Haute Assemblée. Membre de la commission des affaires culturelles jusqu'en septembre 2012, elle rejoint alors la commission des lois du Sénat. Elle est réélue sénatrice le 24 septembre 2017 et nommée vice-présidente de la commission des affaires économiques à partir du 5 octobre 2017. En 2020, elle devient vice-présidente de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. En 2023, elle est réélue sénatrice et, le 26 septembre 2023, elle est élue présidente du groupe communiste, républicain, citoyen et écologiste - Kanaky.

LAURE DARCOS

Laure Darcos est diplômée d'histoire de la Sorbonne Paris IV. Elle débute sa carrière professionnelle dans la sphère politique en 1995, aux côtés de Pierre Lequiller, député des Yvelines, puis du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Bayrou, dont elle devient conseillère pour les relations avec la presse (1995-1997). Elle rejoint ensuite le ministère de la culture en qualité de chargée de mission auprès du directeur du livre et de la lecture (jusqu'en 1998) avant de devenir la collaboratrice parlementaire de Xavier Darcos, sénateur de la Dordogne (1998-2002), puis son chef adjoint de cabinet lorsqu'il est nommé ministre de l'Éducation nationale.

En 2009, elle rejoint le groupe Hachette Livre en qualité de directrice des relations institutionnelles (jusqu'en 2016). Laure Darcos est conseillère départementale de l'Essonne depuis 2015 (canton de Gif-sur-Yvette). Éluë depuis 2017 sénatrice de ce département, elle siège au sein de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport. Elle est également vice-présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.



BERNARD FIALAIRE



Sénateur du Rhône, Bernard Fialaire est membre du groupe du Rassemblement démocratique et social européen (RDSE) au Sénat. Médecin de formation, il a été maire de Belleville-en-Beaujolais (Rhône) de 1995 à 2020, conseiller général puis départemental du Rhône de 1994 à 2021, président de la communauté de communes Saône-Beaujolais de 2001 à 2020, avant de devenir sénateur le 1^{er} octobre 2020. Vice-président de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport, Bernard Fialaire est également vice-président de la délégation à la prospective, président du groupe interparlementaire d'amitié France-Turquie, membre du groupe d'études Pratiques sportives et grands événements sportifs, membre du groupe d'études Numérique et membre du groupe d'études Vigne et vin et de l'Association des élus de la vigne et du vin (ANEV).

EMMANUELLE GUILCHER

Emmanuelle GUILCHER est diplômée de l'IEP PARIS (1987) et titulaire d'un DEA d'histoire contemporaine. Elle a commencé sa carrière de journaliste à Europe1 comme rédactrice des rendez-vous de Jean-Pierre Elkabbach. Elle a parallèlement été journaliste à la Cinq et à France 3, directrice de la programmation de France 2 et directrice adjointe de l'antenne. À ce titre, elle a été membre du comité de programmes de TV5 Monde (2014-2021). Elle est directrice de l'Antenne et des programmes de Public Sénat depuis février 2022.

Elle est également l'auteur de plusieurs biographies d'icônes du XX^e siècle, artistes engagés, *Simone Signoret, une vie* (Privé & Michel Lafon, 2005), *Le Paris de Gainsbourg* (Alexandrines 2020), *Brigitte et Simone, deux icônes à la française* (Larousse 2017), traductrice de *Joan Baez the last leaf-icône rebelle* de E. Thomson (Castor Music). Elle est aussi l'auteur d'un film documentaire *Elle s'appelait Simone Signoret* (Dreamway France 5, RTBF, 2010), d'un podcast *Gainsbourg, ma vie est un roman* (2020) et productrice d'une série pour France Culture *Joan Baez, une voix pour chanter* (2021). Elle a été auditrice de la 224^e session régionale de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) en 2021.





PHILIPPE HAMON

Ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé d'histoire (1984) et docteur en histoire moderne de l'université Paris I (1993, thèse sous la direction de Jean Jacquart), Philippe Hamon a mené toute sa carrière d'enseignant-chercheur à l'université Rennes 2, à partir de 1993. Il est professeur émérite depuis septembre 2024. Il est l'auteur de quatre ouvrages : *L'argent du roi. Les finances sous François Ier* (1994) et *Messieurs des finances. Les grands officiers de finances dans la France de la Renaissance*, (Paris, 1998), tous deux publiés par le Comité pour l'histoire économique et financière de la France ; *Les Renaissances (1453-1559)*, (collection Histoire de France, Paris, Belin, 2009) et *L'or des peintres. L'image de l'argent du XV^e au XVI^e siècle* (Presses universitaires de Rennes, 2010).

Depuis plus de dix ans, il travaille sur le temps des guerres de religion, ainsi que sur les mobilisations d'autodéfense militaire des communautés rurales de la fin du Moyen Âge au début du XIX^e siècle, thèmes sur lesquels il a publié de nombreux articles. Il est membre du comité de rédaction de la Revue d'histoire moderne et contemporaine et trésorier de la société d'histoire moderne et contemporaine.



PAULIN ISMARD

Paulin Ismard est professeur d'histoire de la Grèce ancienne à l'Université Aix-Marseille. Ancien membre de l'École normale supérieure de Lyon, agrégé d'histoire, il travaille sur l'histoire des cités grecques à l'époque classique et hellénistique et sur celle des sociétés esclavagistes. Ses travaux ont porté sur la démocratie athénienne de l'époque classique, étudiée dans une perspective d'histoire sociale et politique : *La cité et ses réseaux. Athènes et ses associations* (Publications de la Sorbonne, 2010) ; *L'événement Socrate* (Flammarion, 2013, Prix du Sénat du livre d'histoire) ; avec V. Azoulay, *Athènes 403. Une histoire chorale* (Flammarion, 2020) ; avec A. Macé, *La cité et le nombre* (Les Belles-Lettres, 2024). L'étude de l'esclavage, dans une perspective comparatiste qui envisage sociétés esclavagistes antiques et modernes, constitue le second volet de son travail. Il a notamment publié *La démocratie contre les experts. Les esclaves publics en Grèce ancienne* (Seuil, 2015 – Grand Prix des RDVH de Blois) ; *La cité et ses esclaves. Institution, fictions, expériences* (Seuil, 2019) ; *Le miroir d'Édipe. Penser l'esclavage* (Seuil, 2023). Il a en outre co-dirigé *Les mondes de l'esclavage. Une histoire comparée* (Seuil, 2021).



XAVIER MAUDUIT

Xavier Mauduit est agrégé et docteur en histoire (Prix Mérimée 2013). Chroniqueur dans l'émission *28'* sur Arte et producteur de l'émission *Le Cours de l'histoire* sur France Culture, il reçoit en 2025 le Prix Richelieu de l'association de la Défense de la langue française. Il est l'auteur et le directeur de nombreux ouvrages, principalement sur l'histoire du XIXe siècle – *L'Homme qui voulait tout : Napoléon, le faste et la propagande* (Autrement, 2015), *Le Ministère du faste. La Maison de l'empereur Napoléon III* (Fayard, 2016), *Flamboyant Second Empire !* avec Corinne Ergasse (Armand Colin, 2016), *Vidocq, 1775-1857, une vie épique* (Bayard, 2018), *Notre histoire en couleurs* (Les Arènes, 2019), *Histoire de Napoléon cuisiné à la sauce Lavisse, sans grumeaux mais avec des gros mots, dont celui de Cambronne, au moins* (Armand Colin, 2020), *Napoléon III* (PUF, 2023), *Histoire des préjugés*, dir. avec Jeanne Guérout (Les Arènes, 2023), *Fou d'histoire* (Armand Colin, 2024) – et sur l'histoire de la langue française, avec Laure de Chantal, dont *La Dictée, une histoire française* (Stock, 2016), *Crapoussin et Niguedouille, la belle histoire des mots endormis* (Stock, 2017). *Notre grammaire est sexy : déclaration d'amour à la langue française* (Stock, 2021).

Benjamin Morel maître de conférences en droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas, où il enseigne et mène des recherches sur les institutions politiques françaises. Spécialiste des questions institutionnelles et parlementaires, ses travaux portent principalement sur le rôle et l'évolution du Parlement, les enjeux liés à la décentralisation, ainsi que les dynamiques politiques contemporaines. Ancien élève de l'ENS Paris-Saclay, Benjamin Morel a suivi un parcours interdisciplinaire entre les sciences politiques et le droit. Il soutient par la suite une thèse consacrée au Sénat et au bicamérisme français, approfondissant sa réflexion sur les fonctions, les transformations et les défis de la seconde chambre dans le système institutionnel de la Ve République. Il a publié plusieurs ouvrages, notamment *Le Parlement, temple de la République de 1789 à nos jours* (Passé Composé, 2024), une étude historique et analytique retraçant l'évolution de l'institution parlementaire depuis la Révolution française jusqu'à l'époque contemporaine. Parallèlement à ses activités académiques, il occupe des responsabilités institutionnelles. Il préside ainsi le Conseil scientifique de la Fondation *Res Publica*, un think tank reconnu d'utilité publique, dédié à la réflexion sur les questions républicaines, institutionnelles et sociales.

BENJAMIN MOREL





CATHERINE MORIN-DESAILLY

Catherine Morin-Desailly est sénatrice de la Seine-Maritime et membre de la commission de culture, de l'éducation, de la communication et du sport, dont elle a assuré la présidence de 2014 à 2020. Elle est actuellement vice-présidente de la commission des affaires européennes. Elle est également conseillère régionale de la région Normandie, présidente de la commission « culture, tourisme, patrimoine ». Son vif intérêt pour l'histoire lui vient d'abord de son parcours académique et professionnel. Après une formation littéraire (hypokhâgne et khâgne), Catherine Morin-Desailly a poursuivi à l'Université de Rouen des études d'anglais et d'histoire, avant de devenir enseignante dans l'enseignement secondaire et supérieur. Son attachement à la connaissance et la diffusion de l'histoire a ensuite guidé son engagement politique. Au Sénat, elle s'est particulièrement investie sur les sujets patrimoniaux : de la loi LCAP (relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) à son dernier rapport sur l'expertise patrimoniale internationale française, en passant par son travail sur les restitutions des restes humains conservés dans les collections publiques et son rapport « Nouveaux défis, nouveaux enjeux : une stratégie européenne ambitieuse pour le patrimoine ». Elle siège par ailleurs au comité national des biens français pour l'UNESCO et est également administratrice de plusieurs institutions patrimoniales : Fondation du patrimoine, Sites & Cités remarquables. Pour sa région, elle porte aux côtés du président Hervé Morin le dossier d'inscription des plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'UNESCO ou encore le projet du millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant en 2027.

Olivier Paccaud a poursuivi des études en lettres supérieures (hypokhâgne, khâgne) puis en faculté d'histoire et géographie. Titulaire du CAPES, agrégé d'histoire-géographie, il a enseigné pendant 10 ans dans les collèges et lycées de l'Oise. Depuis 2015, il siège au conseil départemental de l'Oise où il a été vice-président (2015-2017), chargé de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Citoyenneté. Il est sénateur de l'Oise, apparenté au groupe Les Républicains, depuis 2017, au sein de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport. Passionné de musique, Olivier Paccaud a été dans les années 1990 le chanteur et bassiste du groupe de rock gothique Lucie Cries.

Avec ce groupe, il a enregistré plusieurs albums et donné une centaine de concerts à travers l'Europe. Passionné par son département natal, l'Oise, Olivier Paccaud est avant tout un fervent défenseur de son patrimoine, de ses paysages et de son histoire. C'est dans cette optique qu'il a créé Terres d'Hist'Oise, une revue annuelle dédiée à la mise en lumière des richesses historiques, culturelles et humaines du département. Ce magazine, devenu une référence pour les passionnés d'histoire locale, invite ses lecteurs à redécouvrir l'Oise sous un nouvel angle, en explorant son patrimoine méconnu, ses récits fascinants et les figures oubliées qui ont marqué son passé.

OLIVIER PACCAUD



JEAN-FRANÇOIS SIRINELLI



Jean-François Sirinelli a été professeur des Universités d'histoire contemporaine à Sciences Po. Il y a dirigé le Centre d'histoire de Sciences Po de 2000 à 2013. Il est actuellement vice-président du comité d'histoire du ministère de la Culture. Il est spécialiste de l'histoire politique et culturelle de la France au XX^e siècle. Derniers ouvrages publiés : *Ce monde que nous avons perdu* (Tallandier, 2021) ; *Le temps qui passe, La France qui change* (Odile Jacob, 2023). À paraître en février 2025 : *Histoire de la civilisation française* (réédition avec le rajout d'une partie contemporaine, de l'ouvrage de Georges Duby et Robert Mandrou).

ANNE SOUYRIS

Journaliste puis professeure des écoles, Anne Souyris s'est engagée très tôt dans la lutte contre le sida, pour l'accès aux droits des sans-papiers, des Gens du voyage, des prostitué(e)s, des usager(e)s de drogue, des plus précaires. Militante écologiste, elle est élue conseillère régionale d'Île-de-France, chargée de la démocratie participative, et porte-parole des Verts de 2004 à 2010. Éluée conseillère de Paris en 2014, elle est co-présidente du groupe écologiste de Paris et membre de la commission chargée de la culture de 2014 à 2017. Elle devient adjointe à la maire de Paris en charge de la santé publique en 2017. Réélue au Conseil de Paris en 2020, elle devient adjointe à la maire de Paris en charge de la santé publique et des relations avec l'AP-HP, de la santé environnementale, de la lutte contre les pollutions et de la réduction des risques. Elle porte alors la politique de la Ville de Paris en matière de santé dans le contexte de crise COVID-19, de l'incendie de Notre-Dame avec l'enjeu de la pollution au plomb et de la consommation de crack dans l'espace public. Lors des élections sénatoriales de 2023, elle est élue sénatrice de Paris. Elle porte aux côtés du groupe écologiste – solidarités et territoires, dont elle est porte-parole, l'idée d'un Sénat de combats pour l'écologie et la justice sociale. À la commission des affaires sociales, elle poursuit ses engagements pour la santé. En 2024, elle est co-rapporteuse d'une mission d'information sur la situation des Ehpad,



ARNAUD TEYSSIER

Arnaud TEYSSIER est haut fonctionnaire (inspecteur général de l'administration), professeur et historien. Ancien élève de l'École normale supérieure et de l'École nationale d'administration, il a été, notamment, conseiller au cabinet de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale (1995-1997) et directeur du Centre d'études et de prospective au ministère de l'Intérieur (de 2003 à 2008). Il préside depuis 2017 le Conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire politique de la France, notamment *l'Histoire politique de la Vème République* (Tempus, 2011) ; *Richelieu, l'aigle et la colombe* (Tempus, 2014) ; *Philippe Séguin, le remord de la droite* (Perrin, 2017) ; *De Gaulle, 1969 - L'autre révolution* (Perrin, 2019), *L'énigme Pompidou-de Gaulle* (Tempus, 2021) et *Charles de Gaulle, l'angoisse et la grandeur* (Perrin, 2024). Il s'est spécialisé depuis quelques années dans l'histoire du général de Gaulle et du gaullisme.



LES PARTENAIRES DU PRIX DU LIVRE D'HISTOIRE



Créé en 1978, *L'Histoire* met à la disposition du public cultivé le meilleur de la recherche académique. Depuis sa création, les historiens les plus renommés y ont collaboré, comme Georges Duby, Paul Veyne, Pierre Vidal-Naquet, Jacques Le Goff, Michel Winock, Mona Ozouf, Joël Cornette, Michelle Perrot, Patrick Boucheron, Bruno Cabanes, Pap Ndiaye, Nicolas Werth, et bien d'autres encore... *L'Histoire* fait une large place à l'actualité : celle de la recherche, bien entendu, mais aussi celle de l'édition, des expositions, des médias, du web, et, plus généralement, celle des débats et controverses publics liés au champ historique. Chaque mois, *L'Histoire* propose, dans le cadre d'un dossier, de faire le point sur un sujet illustré par de nombreux documents tels que chronologies, lexiques, cartes, infographies, bibliographies.

www.lhistoire.fr, le site Internet de *L'Histoire*, créé en 1999, permet d'accéder au sommaire du numéro en cours, de lire en ligne des articles sur des thèmes d'actualité. On peut y consulter tous les articles publiés dans *L'Histoire* depuis 1978.



Créé en 2000, *Public Sénat* est un média qui s'ancre dans les territoires, et met en lumière toute l'énergie, l'inventivité et la positivité de leurs acteurs au quotidien. *Public Sénat* s'attache également à rendre accessible le travail parlementaire, pour préserver le lien qui unit les citoyens à leurs institutions et prendre le pouls de la société afin d'aider à comprendre ses grandes évolutions et questionnements. En vingt ans, au travers de sa ligne éditoriale, citoyenne et engagée, *Public Sénat* a su affirmer son identité singulière et faire reconnaître sa légitimité dans le paysage audiovisuel.

LES LAURÉATS DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

2023 – Pierre-Yves BEAUREPAIRE : *Les illuminati - De la société secrète aux théories du complot* (Tallandier)

2022 – Camille LEFEBVRE : *Des pays au crépuscule - Le moment de l'occupation coloniale (Sahara - Sahel)* (Fayard)

2021 – Arnaud-Dominique HOUTE : *Propriété défendue - La société française à l'épreuve du vol (XIX^e - XX^e siècles)* (Gallimard)

2020 – Charlotte de CASTELNAU-L'ESTOILE : *Pascoa et ses deux maris - Une esclave entre Angola, Brésil et Portugal au XVII^{ème} siècle* (Presses Universitaires de France)

2019 – Anne KERLAN : *Lin Zhao « combattante de la liberté »* (Fayard)

2018 – Jean-Baptiste SANTAMARIA : *Le Secret du Prince* (Champ Vallon)

2017 – Pierre-François SOUYRI : *Moderne sans être occidental - Aux origines du Japon d'aujourd'hui* (Gallimard)

2016 – Jacques de SAINT VICTOR : *Blasphème - Brève histoire d'un «crime imaginaire»* (Gallimard)

2015 – Michel WINOCK : *François Mitterrand* (Gallimard)

2014 – Prix Spécial du Jury dédié à la commémoration de la Grande Guerre - Vincent DUCLERT et Gilles CANDAR : *Jean Jaurès* (Fayard)

2014 – Paulin ISMARD : *L'événement Socrate* (Flammarion)

2013 – Jean-Louis BRUNAUX : *Alésia, 27 septembre 52 av JC* (Gallimard)

2012 – Ivan JABLONKA : *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus* (Seuil)

2011 – Vincent AZOULAY : *Péricles. La démocratie athénienne à l'épreuve du grand homme* (Armand Colin)

2010 – Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC : *Georges Boris, trente ans d'influence Blum, de Gaule, Mendès France* (Gallimard)

2009 – Grégoire KAUFFMANN : *Édouard Drumont* (Perrin)

2008 – Denis LACORNE : *De la religion en Amérique - Essai d'histoire politique* (Gallimard)

2007 – Paul VEYNE : *Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)* (Albin Michel)

2006 – Mona OZOUF : *Varenes : la mort de la royauté* (Gallimard)

2005 – Olivier PÉTRÉ-GRENOUILLEAU : *Les traites négrières* (Gallimard)

2004 – Colette BEAUNE : *Jeanne d'Arc* (Perrin)

2003 – François AZOUVI : *Descartes et la France* (Fayard)

Yvelise LAPASIN
01 42 34 36 13
histoire@senat.fr
15 rue de Vaugirard
75291 Paris cedex 06
www.senat.fr
